

Présidence : M Bernard VAILLANT

Membres présents: MM Jean-Paul CHAMOULAUD, Richard CORBIAT, Laurent FOUCHE, Philippe PAULHAC, Jean-Louis PUAUD, Jean-Marie SARDAIN

Membres excusés: NEANT

Membres absents : NEANT

Le PV n° 1 de la réunion plénière de la C.D.A en date du 17/07/2019 est approuvé sans observation.

NOMINATION DES MEMBRES DE LA C.D.A

- En application de l'article 5.4a du Statut de l'Arbitrage, le Comité Directeur, sur proposition de la C.D.A, a validé la composition de la CDA pour la saison 2019-2020 (P.V n°2 du 02 septembre 2019).

NOMINATION DU PRESIDENT DE LA C.D.A

- En application de l'article 5.4a du Statut de l'Arbitrage, le Comité Directeur, sur proposition de la C.D.A, a validé le nom du Président de la CDA pour la saison 2019-2020 (P.V n°2 du 02 septembre 2019).

NOMINATION DES OBSERVATEURS

- En application de l'Article 22 du Statut de l'Arbitrage, le Comité Directeur, sur proposition de la C.D.A, a validé la liste des observateurs pour la saison 2019-2020 (P.V n°2 du 02 septembre 2019).

NOMINATION DES NOUVEAUX ARBITRES

- En application de l'Article 11 du statut de l'Arbitrage, le Comité Directeur, sur proposition de la C.D.A, a validé la liste des nouveaux arbitres pour la saison 2019-2020 (P.V n°2 du 02 septembre 2019).

REGLEMENT INTERIEUR

- En application de l'Article 5.4c du statut de l'Arbitrage, le Comité Directeur, sur proposition de la C.D.A, a validé le règlement intérieur pour la saison 2019-2020 (P.V n°2 du 02 septembre 2019).

CIRCULAIRE ANNUELLE

- En application de l'article 20 du règlement intérieur, la C.D.A vient d'élaborer la circulaire annuelle qui traite de l'évaluation physique des arbitres départementaux et des critères d'affectation des arbitres assistants spécifiques.
Celle-ci sera transmise aux membres de la C.D.A pour approbation et au Comité Directeur du District pour validation.
La circulaire annuelle sera, à l'issue de la validation par le Comité Directeur du District transmise aux arbitres et insérée sur le site du District

RAPPORT SPECIFIQUE ARBITRE ASSISTANT

- Suite à la formation des observateurs départementaux et à la demande de la C.D.A, la C.T.R.A (Sandra RENON) vient d'élaborer le nouveau rapport spécifique des Arbitres Assistants qui est identique à celui utilisé par la C.R.A.
Après concertation des membres présents du Bureau, le rapport spécifique des arbitres assistants est validé à l'unanimité.
Celui-ci sera adressé, commenté aux observateurs lors de la prochaine réunion de formation des observateurs et mis en application au titre de la saison 2019/2020.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES J.A EN CATEGORIE SENIORS

- En application de la circulaire annuelle de la C.R.A, seuls les J.A (masculins) nés entre 2001 et 2004 et les J.A (féminines) nées entre 1998 et 2004 peuvent candidater au titre de J.A.R.
Afin de permettre aux J.A (majeurs) qui ne sont pas éligibles à la candidature J.A.R de bénéficier d'une progression arbitrale, la C.D.A propose, après avis des intéressés, de les affecter en qualité d'arbitre assistant en catégorie « seniors » (D2) ou en qualité d'arbitre central en catégorie « senior » (D4).
Un courrier d'information sera adressé aux arbitres concernés par le secrétaire de la C.D.A.

NOMINATION DES NOUVEAUX OBSERVATEURS

- Suite aux candidatures de Max ROULON et de Daniel DUCLOS en qualité de membre coopté de la C.D.A (candidatures validées par le Comité Directeur du District – P.V n°2 du

02 septembre 2019), le Bureau de la C.D.A propose de les affecter en qualité d'observateur.
Ces demandes seront adressées au Comité Directeur du District pour validation.

MUTATION (ARRIVEE)

- Mathias ROCHER (District de la Gironde)
- Valentin MARGOT (District des Deux-Sèvres)

La C.D.A leur souhaite la bienvenue dans le District de la Charente.

ARRET MALADIE - BLESSURES

- Frédéric DARD – Certificat médical - Arrêt du 01 au 30 septembre 2019 – Pris note
- Kévin VIDAL-ROY – Certificat médical – Arrêt du 09 au 16 septembre 2019 – Pris note
- Anthony LAPOUGE – Certificat médical – Arrêt du 06 au 27 septembre 2019 – Pris note
- Frédéric DARD – Certificat médical - Arrêt du 01 au 26 octobre 2019 – Pris note
- Morgane STEFANIAK – Certificat médical – Arrêt du 27 septembre au 08 octobre 2019 – Pris note

COURRIER DIVERS

- Courriel en date du mercredi 31 juillet 2019 de M. Max ROULON - Demande de cooptation – Candidature validée par le Comité Directeur du District (P.V n° 2 du 02 septembre 2019)
- Courriel en date du mercredi 31 juillet 2019 de M. Daniel DUCLOS - Demande de cooptation – Candidature validée par le Comité Directeur du District (P.V n° 2 du 02 septembre 2019)
- Courriel en date du mardi 20 août 2019 de M. Sébastien TOMASIAK – Demande d'année sabbatique – Demande accordée par la C.D.A
- Courrier en date du mercredi 11 septembre 2019 de M. Matthieu PEREZ – Demande d'année sabbatique – Demande accordée par la CDA
- Courriel en date du lundi 16 septembre 2019 de la J.S BASSEAU – Récusation d'un arbitre – Un courrier sera adressé au Président de la J.S BASSEAU par le secrétaire de la C.D.A
- Courriel en date du mardi 24 septembre 2019 du secrétaire du club de NANTEUIL VERTEUIL – Absence de désignation d'arbitre sur les deux premières rencontres du club – Un courrier sera adressé au club par le secrétaire de la CDA
- Courriel en date du lundi 30 septembre 2019 de l'U.S LESSAC – Récusation d'un arbitre – Un courrier sera adressé au Président de l'U.S LESSAC par le secrétaire de la C.D.A

- Courriel en date du jeudi 03 octobre 2019 du secrétaire du club de S.C ST CLAUD – Absence de désignation d'arbitre sur les trois premières rencontres du club – Un courrier sera adressé au club par le secrétaire de la CDA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

**Le Président de la C.D.A
Bernard VAILLANT**



**Le Secrétaire
Laurent FOUCHE**

